



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE  
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Pérolles 25, 1700 Fribourg

T +41 26 305 24 00, F +41 26 305 24 09  
[www.fr.ch/dee](http://www.fr.ch/dee)

Allocution d'Olivier Curty, Conseiller d'Etat,  
Ministre de l'Economie et de l'Emploi

—

CP CE covid assouplissement

Forum, le 17 avril 2020

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,



Déconfinement

Dès le début de la crise du Coronavirus nous sommes partis du principe que la priorité des priorités était de préserver la santé des Fribourgeoises et des Fribourgeois.

Et c'est pourquoi le CF a choisi de mettre l'économie en quasi confinement pour atteindre cet objectif.

Des secteurs entiers sont à l'arrêt complet, comme le tourisme par exemple, ou les commerces de proximité.

Zur Stunde sind knapp 27% der Bevölkerung auf Kurzarbeit das sind knapp 46'000 Personen (CH: 1,8 million de travailleurs = 33% des salariés suisses (seco).

Und die Zahl der Stellensuchenden ist seit dem 16. März von 7900 auf 9100 Personen angestiegen.

Allein letzte Woche haben wir 400 Neuanmeldungen bei der Arbeitslosenversicherung gezählt.

So etwas gab es noch nie.

En terme macro-économique, les prévisions sont inquiétantes, et même les scénarios les plus optimistes ont un goût amer.

Le Fonds monétaire international vient d'estimer que le PIB mondial reculerait de 3% en 2020.

Et que pour les pays industrialisés cette chute serait encore plus brutale avec une baisse à 6,1%.

Le PIB suisse passerait ainsi de 0,9% de croissance en 2019 à « - 6% » cette année.

Il est donc vital de veiller à ce que le confinement de notre économie ne dure pas un jour de plus que nécessaire.

L'objectif est d'éviter d'aggraver les choses avec un remède qui deviendrait pire que le mal.

Car au-delà de l'appauvrissement général qu'elle induit une crise économique majeure entraîne son propre impact sanitaire.

Je pense donc que les décisions de la Confédération sont responsables et pertinentes.

Même si je ressens de la frustration concernant le secteur de la gastronomie.

La branche est laissée dans l'incertitude alors qu'une réouverture des restaurants accompagnée de mesures de protection très strictes paraît réaliste.

Je déplore aussi une certaine distorsion de la concurrence vis-à-vis des magasins et commerces non-alimentaires alors que les grandes surfaces pourront rouvrir tous leurs rayons.

Cela dit /nous devons effectivement redémarrer les moteurs quitte à n'enclencher que la première vitesse pour l'instant.

Il s'agit d'être prêts à appuyer sur l'accélérateur dès que les conditions seront réunies pour le faire.

A cet égard j'aimerais aussi lancer un appel aux entreprises pour qu'elles engagent des apprentis pour la rentrée.

Il faut assurer la relève, il faut offrir des perspectives aux jeunes...

Nous ne voulons pas d'année blanche...



Mesures soutien à l'économie

Ich möchte kurz auf die wirtschaftlichen Hilfen zu sprechen kommen, die im Rahmen der Covid-19-Krise bereits aufgestellt wurden.

In Umsetzung der Bundesmassnahmen hat unser Amt für den Arbeitsmarkt knapp 6000 Anträge auf Kurzarbeit in etwas mehr als einem Monat bearbeitet (gewöhnlich 30 pro Jahr).

Bis heute hat die Öffentliche Arbeitslosenkasse über 6 Millionen Franken an die Unternehmen ausgezahlt.

Sie zahlt inzwischen knapp eine Million Franken pro Tag aus.

Der KSVA zufolge wurden im Kanton Freiburg etwa 5'500 Anträge um Erwerbsausfallentschädigung gestellt. Ein Drittel der Anträge musste jedoch abgelehnt werden, da die vom Bund festgelegten Anspruchsvoraussetzungen bisher nicht erfüllt waren.

Le Conseil d'Etat a débloqué le 18 mars une première enveloppe de 50 millions de francs pour les aides d'urgence.

Avec ce montant il a ensuite alloué :

- 4.7 millions de francs pour la culture
- 2.4 millions CHF pour des aménagements fiscaux.
- 6 millions de francs pour le secteur du tourisme (14 mars).

Le Conseil d'Etat est conscient que de nouvelles mesures sont nécessaires.

A l'heure actuelle nous travaillons sur trois axes :

Premièrement :

Les baux commerciaux : il s'agit d'évaluer la possibilité de diminuer les charges fixes des entreprises à travers un soutien pour les loyers.

Deuxièmement :

- L'innovation : une série d'aides ciblées pourraient venir soutenir les start-ups notamment.
- Enfin, le CE réfléchit aussi à corriger une inégalité qui touche les dirigeants d'entreprises intégrés dans le périmètre d'application des RHT.

Le montant maximal auquel ils peuvent prétendre est en effet de 3'320 francs pour un emploi à 100% alors que le montant maximal pour les bénéficiaires d'APG est de 5'580 francs.

Le dernier point que je voudrais encore aborder est cette catégorie d'indépendants qui passait toujours entre les mailles du filet de soutien public parce qu'ils n'étaient touchés qu'indirectement par les mesures de restriction officielles.

Par exemple les chauffeurs de taxi ou les physiothérapeutes.

Hier le Conseil fédéral a débloqué une enveloppe de 1,3 milliard de francs pour leur donner accès à l'allocation pour perte de gain (APG).

Nous saluons cette mesure qui était très attendue et qui permet une égalité de traitement sur le territoire national.

Mais là encore, le Conseil d'Etat se réserve le droit d'intervenir de manière ponctuelle, sur des cas spécifiques qui ne seraient malgré tout pas encore couverts.

Je précise aussi que la mesure sur les baux commerciaux à laquelle nous réfléchissons les concernerait aussi.

Merci de m'avoir écouté.

\*\*\*\*\*